

BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ 2023

SUR LES ROUTES
DÉPARTEMENTALES



CHAUSSEE
GLISSANTE



seine 
&marne
LE DÉPARTEMENT



JEAN-FRANÇOIS PARIGI

Président du Département
de Seine-et-Marne



OLIVIER LAVENKA

Vice-président du Département
en charge de l'aménagement
des territoires, des routes,
des politiques contractuelles
et de l'agriculture



Le Département s'engage pour la sécurité des usagers des routes

Premier territoire francilien de par sa superficie, la Seine-et-Marne dispose du réseau routier le plus important d'Île-de-France avec **4 420 km** de routes gérées directement par le Conseil départemental.

Depuis le début du mandat, les élus départementaux ont fait le choix d'améliorer les infrastructures et de s'impliquer dans des actions de sensibilisation à la sécurité routière envers les usagers. Ainsi, depuis 2021, plus de 28 700 collégiens seine-et-marnais ont été sensibilisés aux risques routiers avec pour objectif d'obtenir les attestations scolaires de sécurité routière 1 et 2 délivrées par les collèges et nécessaires pour le passage du permis de conduire. Ces actions favorisent au quotidien leur sécurité sur notre réseau départemental lors de leurs déplacements à pied, à vélo ou cyclomoteur.

Doté d'un observatoire de sécurité routière, le Département intervient dans trois domaines complémentaires : la tenue et la fiabilisation de la donnée accidents ; l'analyse de l'accidentalité au niveau départemental ; la diffusion de la connaissance de l'accidentologie.

L'observatoire joue donc un rôle important dans la compréhension des accidents sur les routes départementales. Il apporte un appui quant à la définition et l'orientation de la politique routière pour améliorer l'infrastructure et sensibiliser les usagers.

Sur les routes, soyons tous acteurs de la sécurité routière. 



SOMMAIRE

La Seine-et-Marne en bref	p.5
Données générales	p.6
Évolution de l'accidentalité départementale sur 5 ans.....	p.6
Principaux indicateurs 2022-2023 et leur évolution	p.7
Répartition des accidents survenus sur routes départementales	p.8
Répartition temporelle	p.8
Répartition selon la luminosité.....	p.9
Répartition spatiale 2023	p.10
Localisation des accidents	p.11
Répartition par types d'accidents	p.13
Zoom sur les victimes	p.14
Répartition par mode de déplacement	p.14
Répartition par âge	p.14
Zoom sur les usagers vulnérables	p.15
Répartition par mode de déplacement	p.15
Répartition par âge	p.15
Répartition par tranche d'âge et moyens de déplacement.....	p.16
Les principales caractéristiques de l'accidentalité sur les routes départementales	p.17
Les actions menées en 2023	p.18
Aménagement du territoire et amélioration de la sécurité routière	p.18
Sensibilisation des usagers et des acteurs de la sécurité routière.....	p.18
Principales opérations de sécurisation du réseau routier départemental en 2023	p.19



LA SEINE-ET-MARNE

EN BREF...

En 2023, le réseau routier seine-et-marnais est composé de 210 km d'autoroutes, 199 km de routes nationales, 4 314 km de routes départementales, 6 712 km de routes communales et de 9 400 km de chemins ruraux.

La Seine-et-Marne, département le plus étendu d'Île-de-France, est peuplée de 1 443 796 habitants. Son réseau routier supporte un grand nombre de déplacements locaux ou de transit.

Composé d'une frange Ouest très urbanisée, formant la dernière couronne parisienne et d'une vaste frange Est, essentiellement rurale et supportant de nombreux déplacements vers Paris, le département se caractérise par des particularités géographiques le distinguant ainsi de ses voisins.

CHIFFRES CLÉS



SUPERFICIE 5 900 km²

POPULATION 1 443 796 habitants*

DENSITÉ 240,3 habitants par km²*

CANTONS 23

COMMUNES 507

**NOMBRE DE KM
REPASSÉS À 90 KM/H** 1 121 km

* Source Insee 2023

DONNÉES GÉNÉRALES

En raison du contexte particulier lié à la COVID-19, l'ONISR* a défini l'année **2019 comme année de référence**. Ainsi, une première analyse est réalisée entre 2015-2019 et une seconde analyse consacrée aux années 2022-2023.

I. Évolution de l'accidentalité départementale sur 5 ans

Sur les routes départementales (RD) de Seine-et-Marne :

	Accidents	Personnes tuées	Personnes blessées	Victimes
2019	453	42	663	705
2018	390	49	537	586
2017	368	51	532	583
2016	368	48	548	596
2015	353	56	467	523
Évolution 2015/2019	+ 28 %	- 25 %	+ 42 %	+ 35 %

Entre 2015 et 2019, une augmentation significative du nombre d'accidents (+ 28 %) et du nombre de personnes blessées (+ 42 %) est observée. Une baisse du nombre de tués (- 25 %) révèle une diminution dans la gravité des victimes impliquées.

Sur l'ensemble du réseau routier de Seine-et-Marne (autoroutes, routes nationales, routes départementales, routes communales et chemins ruraux) :

	Accidents	Personnes tuées	Personnes blessées	Victimes
2019	1 020	71	1 395	1 466
2018	958	73	1 311	1 384
2017	868	81	1 215	1 296
2016	838	72	1 159	1 231
2015	807	91	1 056	1 147
Évolution 2015/2019	+ 26 %	- 22 %	+ 32 %	+ 28 %

L'accidentalité est en augmentation également sur l'ensemble du département sur la période 2015-2019.

* ONISR : Observatoire national interministériel de la sécurité routière

II. Principaux indicateurs 2022-2023 et leur évolution

Sur les routes départementales (RD) de Seine-et-Marne :

	Accidents	Personnes tuées	Personnes blessées	Victimes
2023	416	41	540	581
2022	399	30	539	569
Évolution 2022/2023	+ 4 %	+ 37 %	+ 0 %	+ 2 %
2021	344	32	491	523
2020	325	39	412	451

Suite aux périodes de confinement et de restrictions de circulation liées à la crise sanitaire (COVID-19), le trafic a repris progressivement en 2020 et 2021.

Il est constaté une légère augmentation du nombre d'accidents sur les routes départementales. Les résultats enregistrés en 2023 restent inférieurs à l'année de référence 2019 (soit 37 accidents de moins).

Malgré l'augmentation de la mortalité en 2023 (+ 11 tués), nous enregistrons un nombre de victimes inférieur à l'année de référence 2019 (- 124 victimes), la gravité des accidents est donc plus importante en 2023.

Sur l'ensemble du réseau routier de Seine-et-Marne (autoroutes, routes nationales, routes départementales, routes communales et chemins ruraux) :

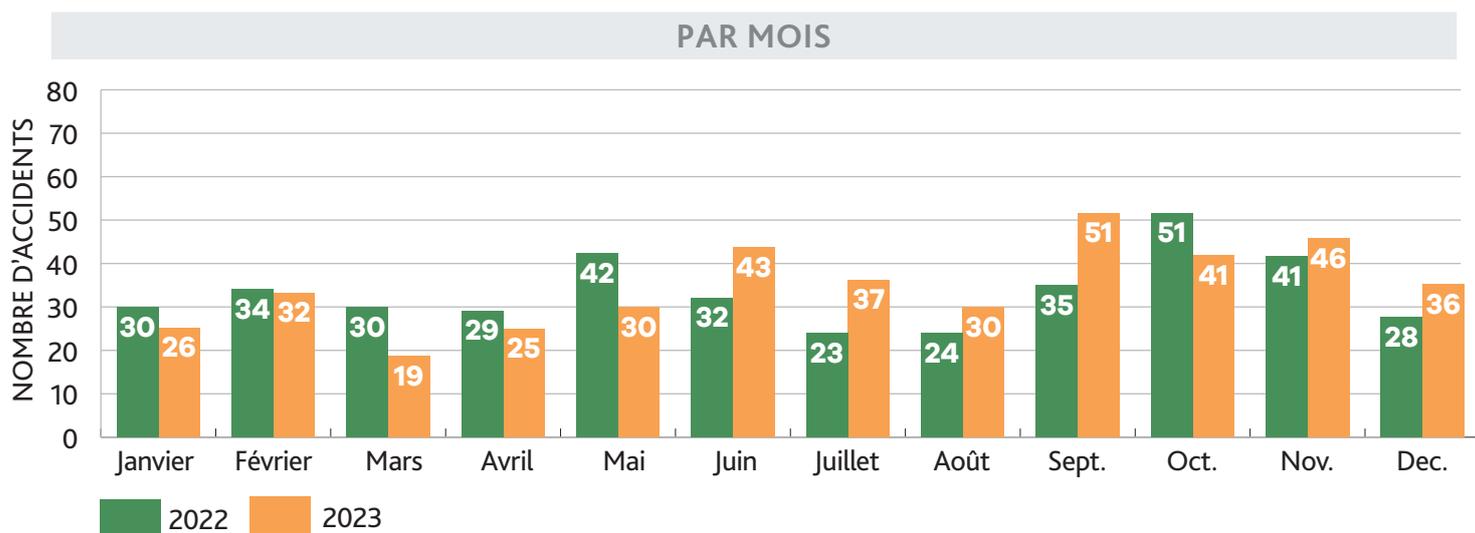
	Accidents	Personnes tuées	Personnes blessées	Victimes
2023	892	63	1 170	1 233
2022	860	58	1 152	1 210
Évolution 2022/2023	+ 4 %	+ 9 %	+ 2 %	+ 2 %
2021	770	51	1 022	1 073
2020	682	60	881	941

Une augmentation des accidents et du nombre de victimes est constatée sur l'ensemble du réseau du département de Seine-et-Marne en 2023.

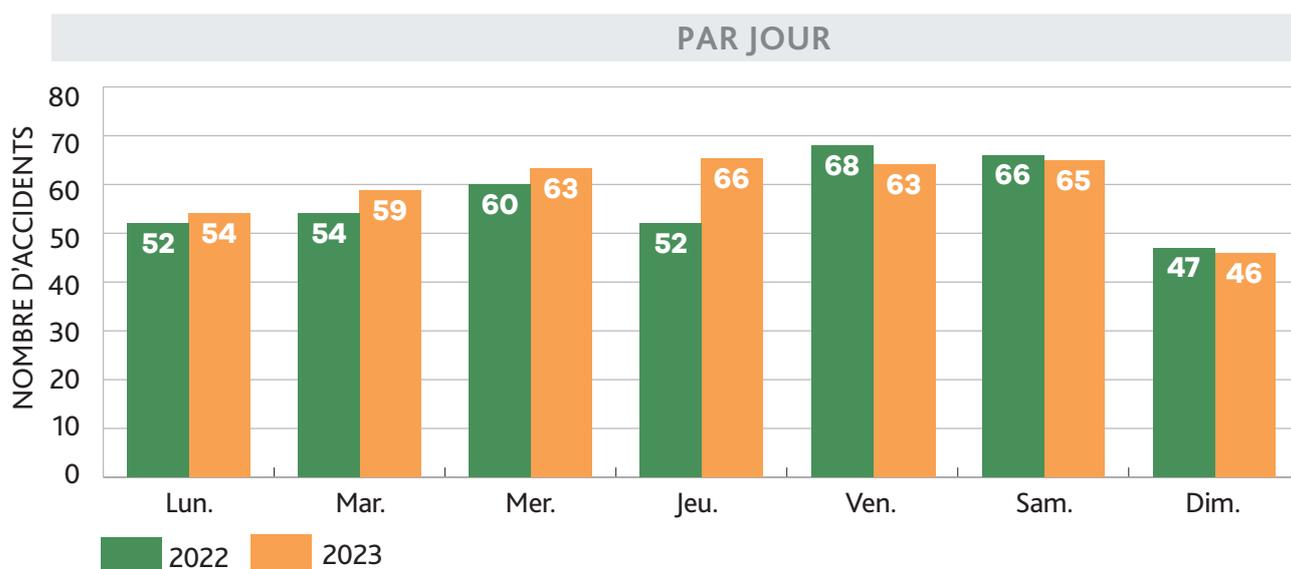


RÉPARTITION DES ACCIDENTS SURVENUS SUR ROUTES DÉPARTEMENTALES

I. Répartition temporelle

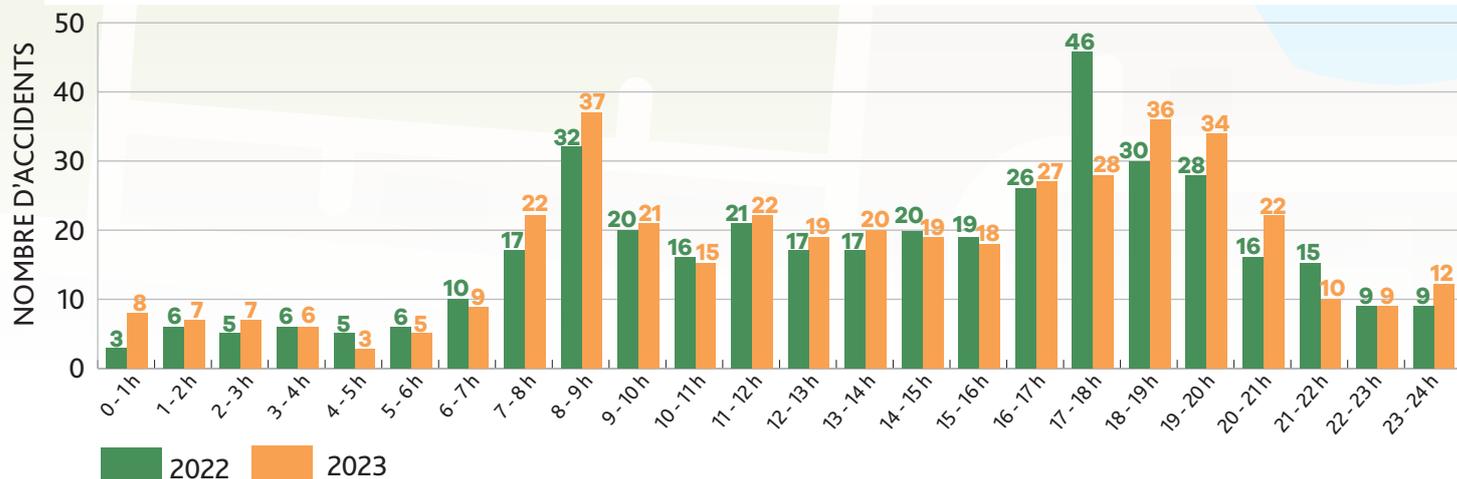


Les mois de septembre et novembre ont été les plus meurtriers en 2023. Ils représentent près d'un tiers de l'ensemble des personnes tuées sur les routes départementales. La période automnale reste sensible en raison du passage de l'horaire d'été à hiver, de la baisse de la luminosité et des conditions météorologiques humides.



En 2023, il est constaté une augmentation régulière des accidents tous les jours de la semaine. Cette augmentation est particulièrement marquée le jeudi. Elle reste relativement stable en fin de semaine.

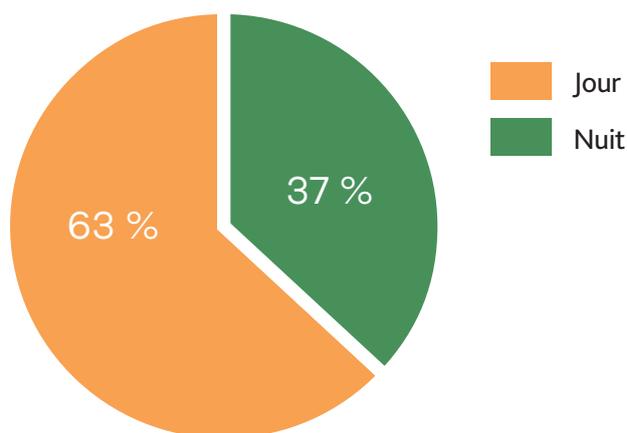
PAR HEURE



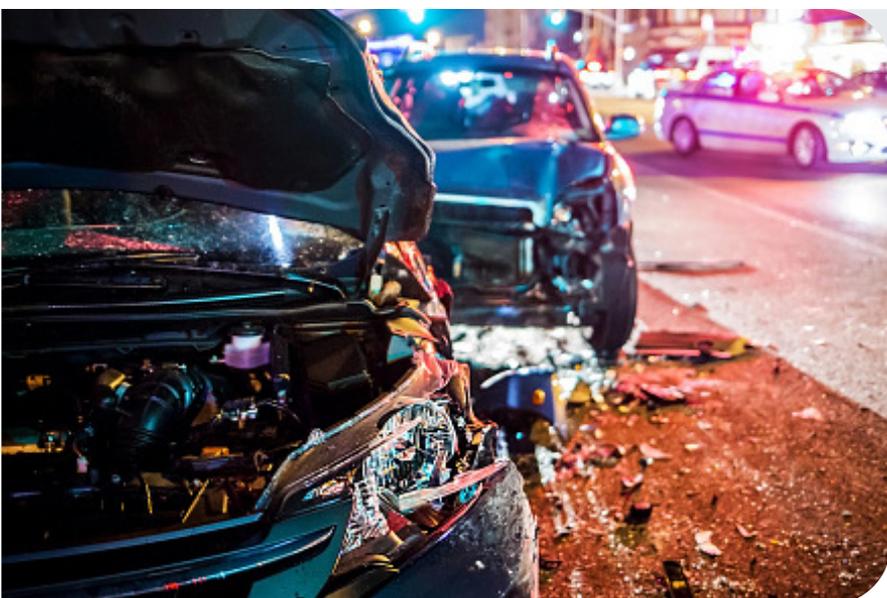
Un quart des accidents sur routes départementales a lieu entre 8 h et 10 h et 18 h et 20 h. Ces tranches horaires correspondent aux trajets pendulaires sur les itinéraires entre le domicile et lieu d'emploi. Les accidents survenus entre 23 h et 4 h sont moins nombreux mais plus graves.

II. Répartition selon la luminosité

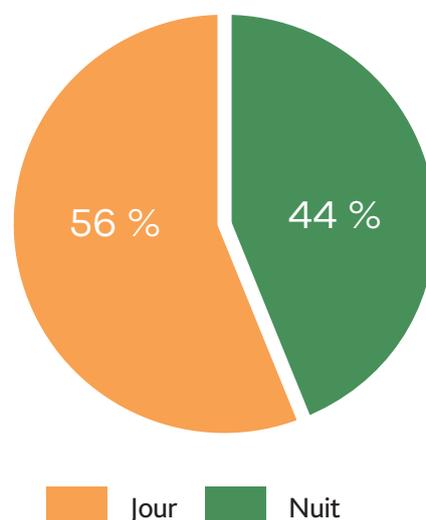
ACCIDENTS 2023



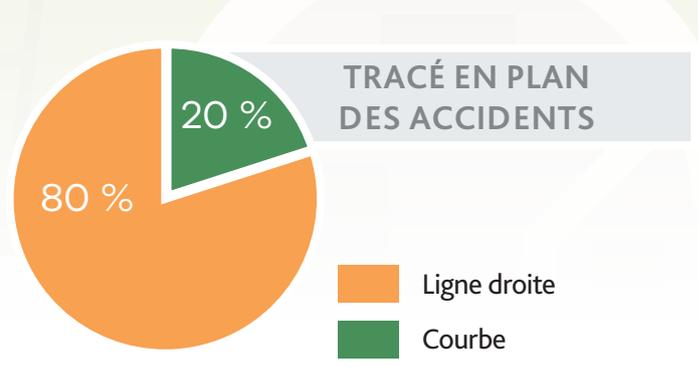
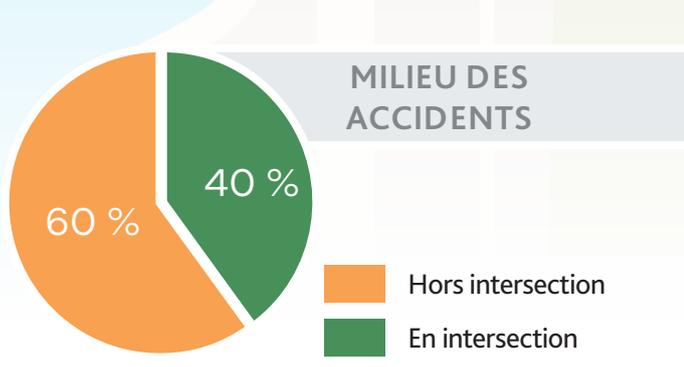
Les accidents sont plus fréquents le jour que la nuit. La répartition des personnes tuées est plus importante de jour que de nuit.



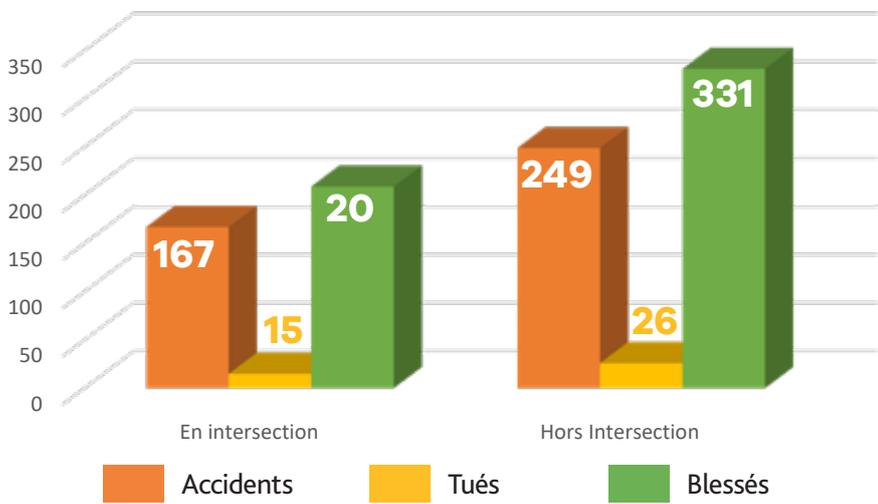
PERSONNES TUÉES 2023



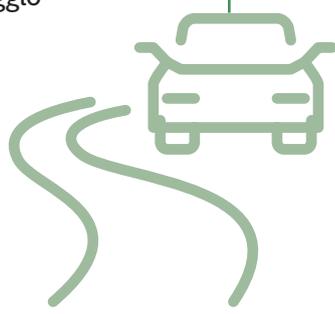
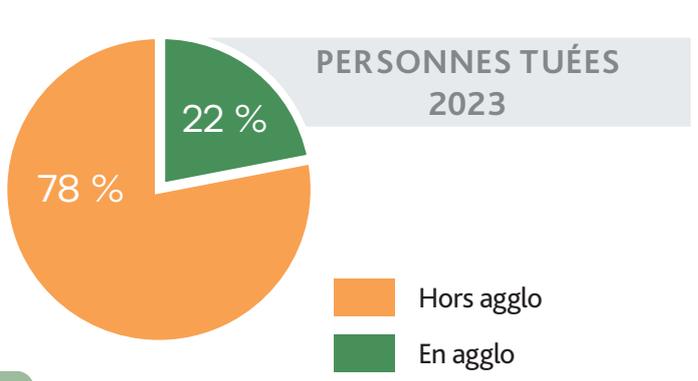
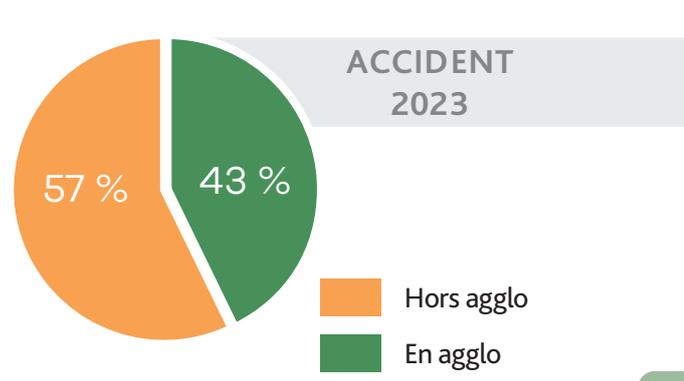
III. Répartition spatiale 2023



INTERSECTION ET HORS INTERSECTION



Les accidents corporels sur les routes départementales se produisent en ligne droite et hors intersection. Ces accidents occasionnent des victimes gravement blessées. Le comportement des conducteurs (vitesse excessive ou inadaptée, inattention, téléphone, alcool, usage de stupéfiants...) est souvent à l'origine de ces accidents.



Les accidents corporels les plus graves se déroulent sur routes départementales, hors agglomération, hors intersection, en ligne droite.

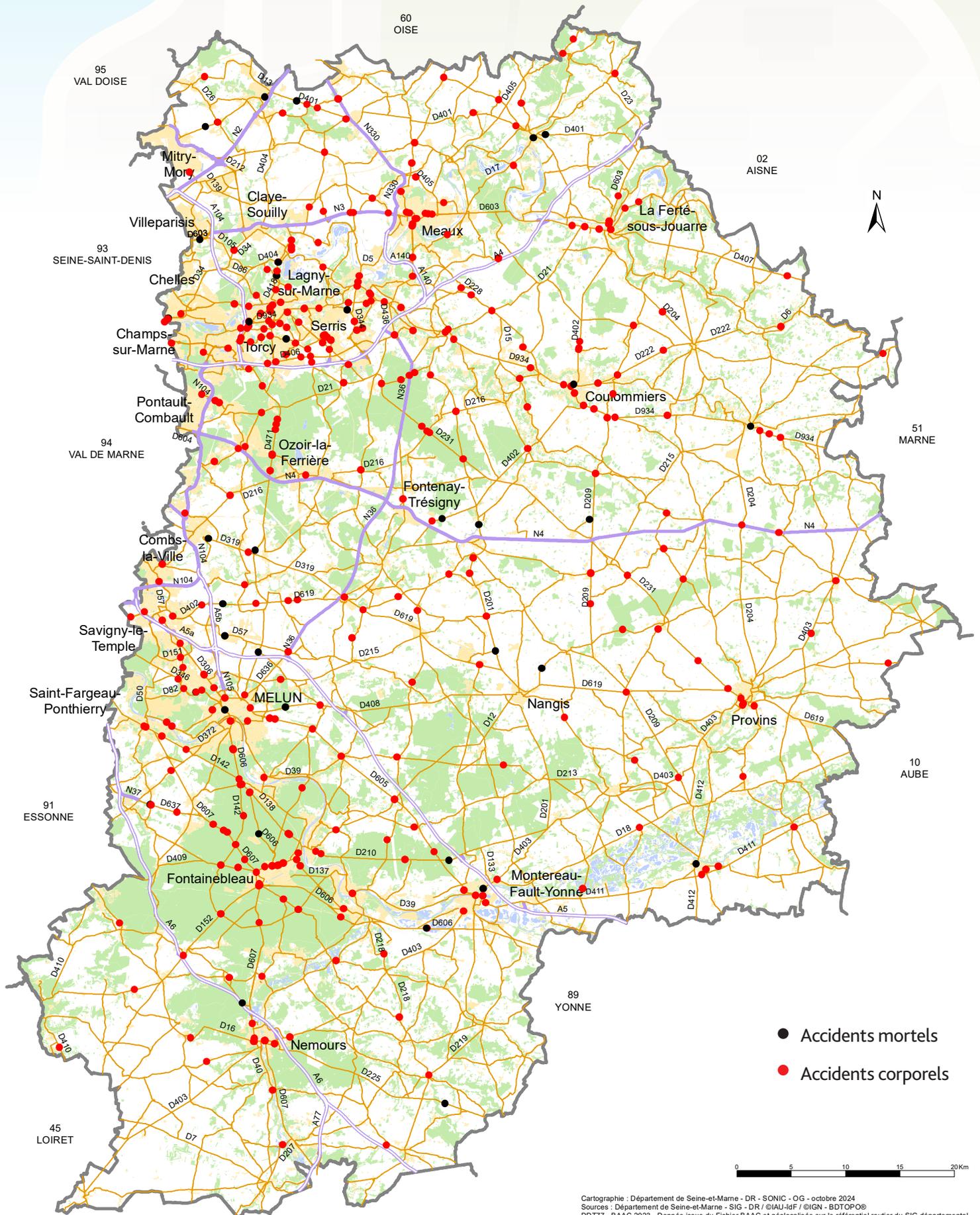
IV. Localisation des accidents

Carte des accidents corporels 2015-2019 sur routes départementales.



Cartographie : Département de Seine-et-Marne - DR - SNE - OG - mai 2023
Sources : Département de Seine-et-Marne - SIG - DR / GIAU-16F / ©IGN - BDTOPO®
DD777 - BAAC 2015-2019 - Donnée issue du Fichier BAAC et géolocalisée sur le référentiel routier du SIG départemental

Carte des accidents corporels et mortels 2023 sur routes départementales.



V. Répartition par types d'accidents

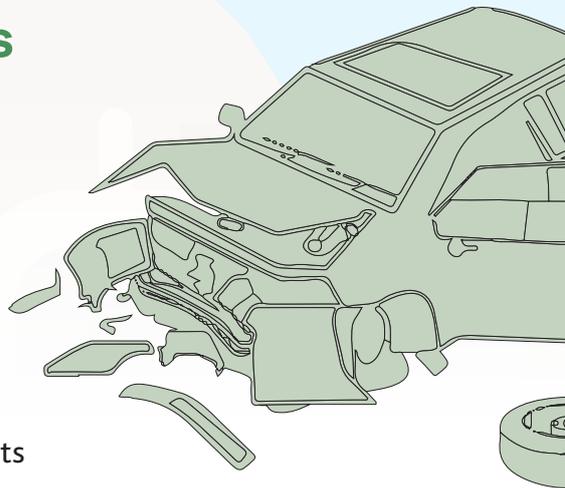
Accidents impliquant un véhicule seul, sans piéton.

Sur 416 accidents corporels, 34 % n'ont impliqué qu'un seul véhicule.

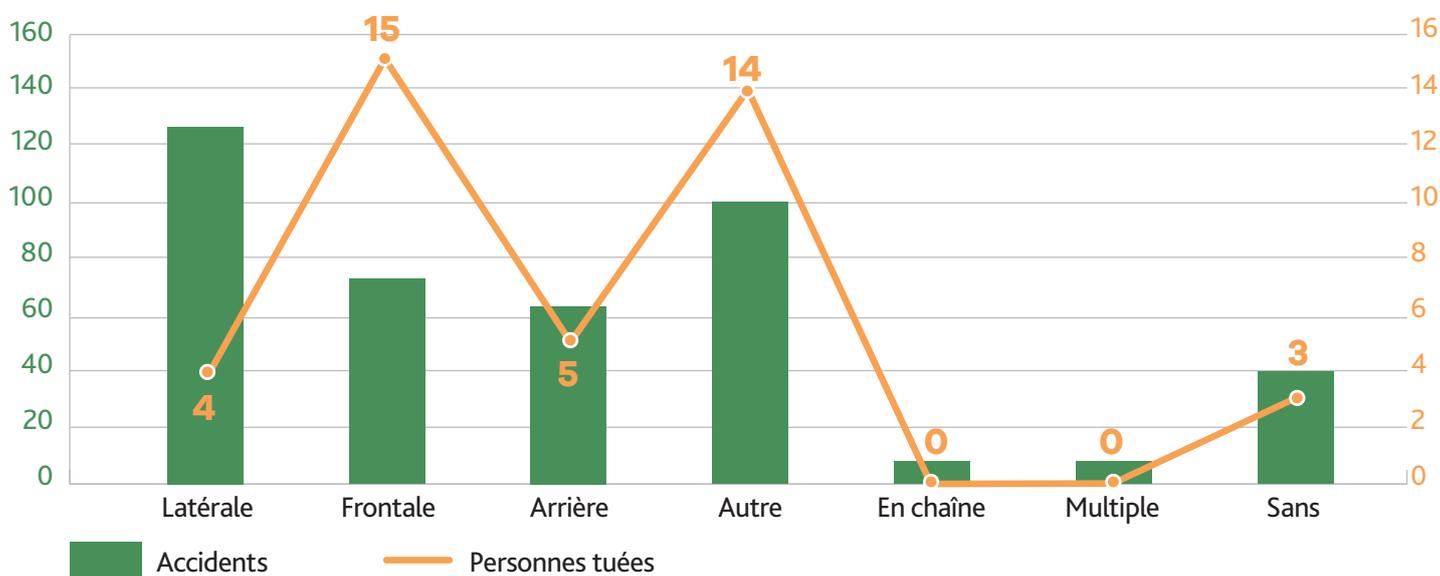
Accidents impliquant au moins deux véhicules.

L'essentiel des accidents sur routes départementales implique au moins deux véhicules (67 %).

Plus d'un quart des collisions entre deux véhicules est latéral. Les chocs frontaux ne représentent que 15 % des accidents mais sont responsables d'un quart des personnes tuées. Sur routes départementales, ces accidents sont 3 fois plus graves que les accidents avec chocs latéraux.



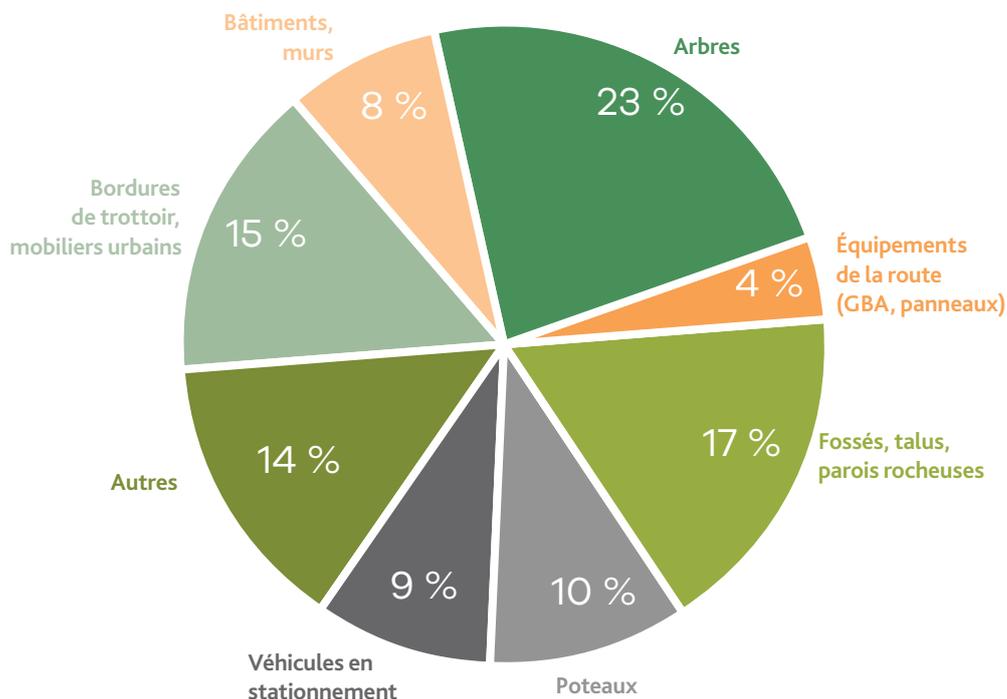
TYPES DE COLLISION



ACCIDENTS CONTRE OBSTACLES FIXES

100 accidents ont été recensés contre un obstacle fixe en 2023, contre 86 en 2022 avec 17 accidents mortels en 2023 contre 9 en 2022.

10 victimes sont décédées contre des arbres en 2023.



ZOOM SUR LES VICTIMES

I. Répartition par mode de déplacement

Mode de déplacement	Personnes tuées	Évolution 2022 - 2023	Blessés	Évolution 2022 - 2023	Victimes	Évolution 2022 - 2023
Usagers vulnérables*	19	+ 5	198	+ 25	217	+ 30
Véhicules de tourisme et véhicules utilitaires	22	+ 7	353	+ 29	375	+ 36
Poids-lourds, transports en commun, engins agricoles	0	- 1	14	- 28	14	- 29
Total	41	+ 11	565	+ 26	606	+ 37

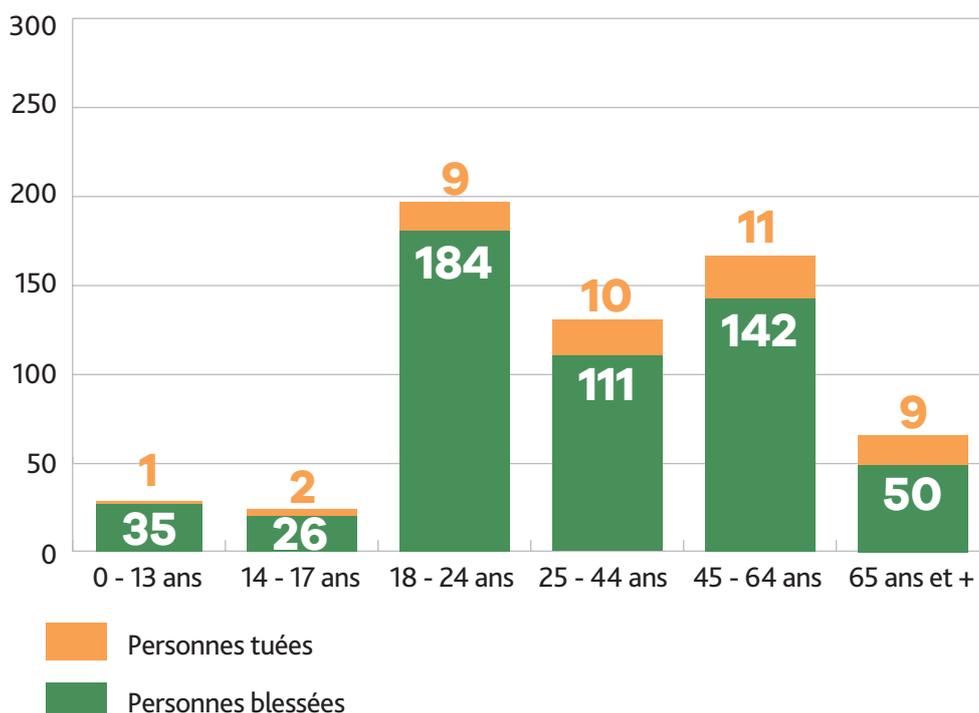
* Un usager vulnérable est un usager non carrossé : un piéton, un usager en engin de déplacement personnel sans moteur (EDPsm), un usager en engin de déplacement personnel motorisé (EDPm), à vélo, deux-roues motorisé.

La catégorie des conducteurs de deux-roues motorisé est particulièrement impactée avec près de 18 % de victimes tuées.



II. Répartition par âge

LES VICTIMES PAR CLASSES D'ÂGE



La classe d'âge la plus représentée dans les victimes d'accident corporel sur les routes départementales est celle des 18 - 24 ans, soit 33 % des victimes impliquées.



ZOOM SUR LES USAGERS VULNÉRABLES

Un usager vulnérable est un usager non carrossé : un piéton, un usager en engin de déplacement personnel sans moteur (EDPsm), un usager en engin de déplacement personnel motorisé (EDPM), à vélo, à deux-roues.

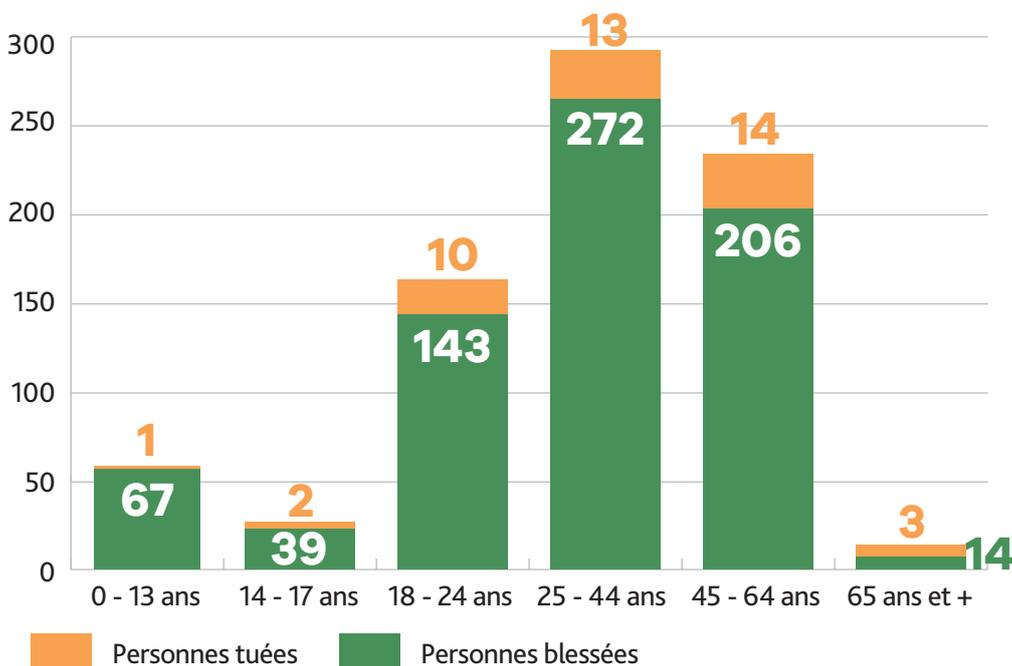
I. Répartition par mode de déplacement

Mode de déplacement	Personnes tuées	Évolution 2022 - 2023	Blessés	Évolution 2022 - 2023	Accidents	Évolution 2022 - 2023
Piétons	4	-3	57	+10	53	-2
Vélos	2	+1	23	-4	25	-3
Cyclomoteurs	1	+1	20	+4	18	+2
Motos	12	+6	95	+19	95	+13
EDP	0	-	7	+1	7	+1
Total	19	+5	202	+36	198	+18

Les deux-roues motorisés (motos + cyclomoteurs) constituent la seconde catégorie de victimes la plus impliquée dans les accidents soit environ 18 %, malgré une faible densité de trafic.

II. Répartition par âge

LES VICTIMES PAR CLASSES D'ÂGE



La classe d'âge la plus représentée dans les accidents impliquant les usagers vulnérables sur routes départementales est celle des **25 - 44 ans**, soit environ 28 % des accidents suivie de près par la tranche des 45-64 ans (24 %) puis les 18-24 ans (23 %).



III. Répartition par tranche d'âge et moyens de déplacement

Moyens de déplacement										
	Tué	Blessé	Tué	Blessé	Tué	Blessé	Tué	Blessé	Tué	Blessé
0 - 13 ans	0	12	0	1	0	0	0	0	0	0
14 - 17 ans	0	8	0	1	0	11	2	3	0	0
18 - 24 ans	1	7	0	1	0	6	3	12	0	2
25 - 44 ans	0	18	0	9	1	2	4	46	0	4
45 - 64 ans	0	11	2	8	0	1	3	31	0	1
65 ans et +	3	8	0	3	0	1	0	2	0	0
Total	4	64	2	23	1	21	12	94	0	7

Les victimes les plus impactées parmi les usagers vulnérables sont les motocyclistes (29 %) et les piétons (10 %).



LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'ACCIDENTALITÉ SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES

En 2023, on recense en moyenne :

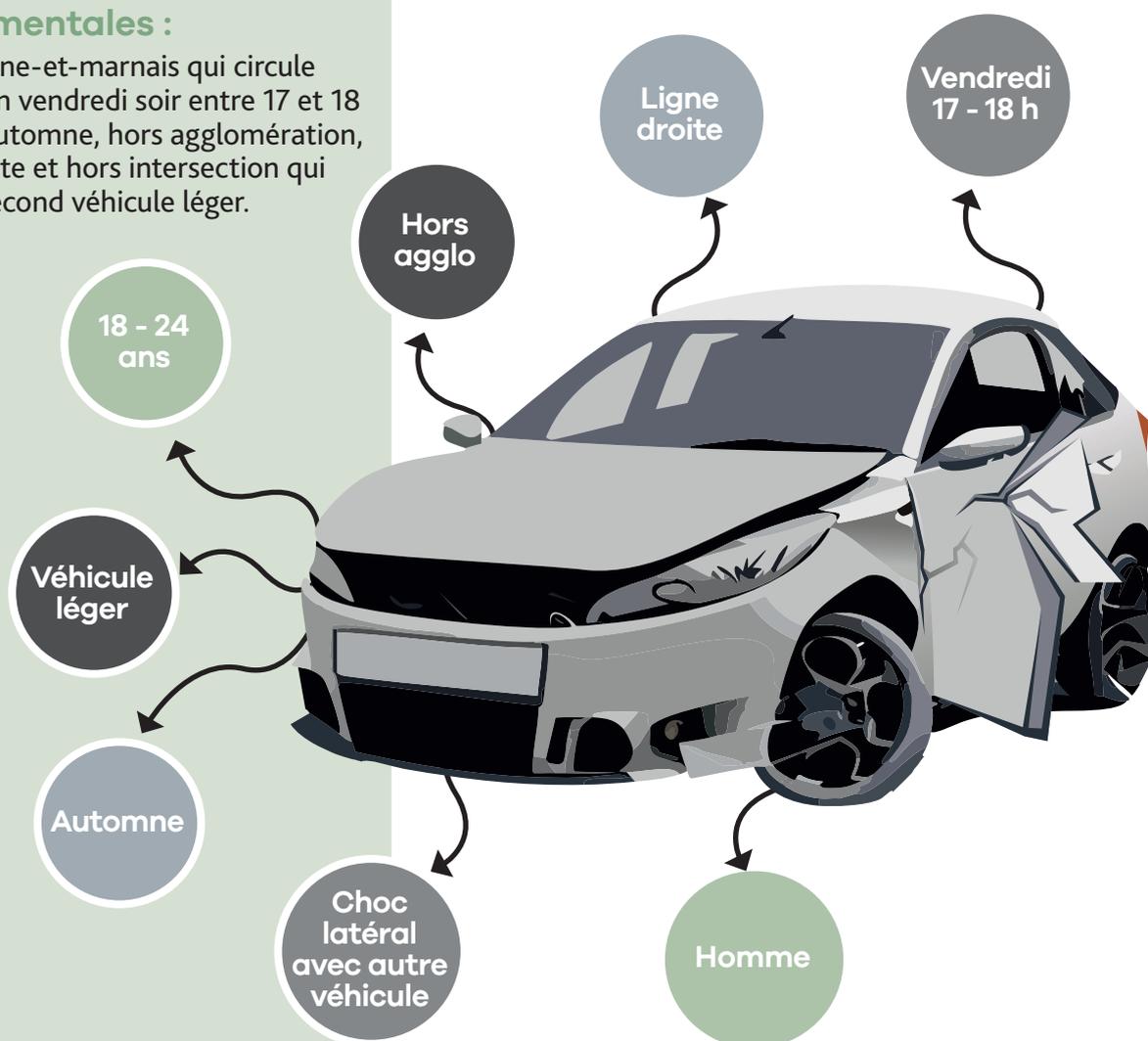
- un accident par jour ;
- une personne tuée tous les 9 jours ;
- moins d'1,5 personne blessée par jour.

L'accidentalité des usagers vulnérables reste toujours préoccupante surtout parmi les usagers de deux-roues motorisés

- 1 personne tuée sur 2.

L'accident « type » sur routes départementales :

Un jeune seine-et-marnais qui circule en voiture un vendredi soir entre 17 et 18 heures, à l'automne, hors agglomération, en ligne droite et hors intersection qui heurte un second véhicule léger.



L'accidentalité des jeunes, un enjeu important :

- plus d'une personne tuée sur 3 est un jeune de 18 à 24 ans ;
- une victime sur 3 appartient à la classe des « 18 – 24 ans » alors que cette classe d'âge ne représente que 10 % de la population seine-et-marnaise.

10 %
18 - 24 ans

L'accidentalité par genre :

- sur 386 accidents impliquant des hommes, 35 sont mortels ;
- sur 212 accidents impliquant des femmes, 6 sont mortels.

LES ACTIONS MENÉES EN 2023

I. Aménagement du territoire et amélioration de la sécurité routière

La sécurité des usagers de la route repose en premier lieu sur des actions quotidiennes de surveillance et d'entretien réalisées par les personnels d'exploitation qui exercent leurs compétences sur les 4 314 km du réseau routier géré par le Département en 2023.

Ces missions comprennent des tâches variées : renouvellement des couches de roulement pour une meilleure adhérence, de la signalisation horizontale qui assure le guidage au sol, entretien

de la signalisation verticale, élagage et fauchage pour dégager la visibilité, etc.

La surveillance régulière des routes départementales (patrouille) qui est assurée en permanence par les équipes des 15 centres routiers d'exploitation répartis au sein des 5 agences routières départementales, permet de vérifier l'état du réseau et de prendre les mesures adaptées à sa sécurisation dès qu'une anomalie est détectée.

II. Sensibilisation des usagers et des acteurs de la sécurité routière

Le Conseil départemental porte l'essentiel de ses actions de sensibilisation sur les collégiens, futurs conducteurs de cyclomoteurs et de véhicules légers.

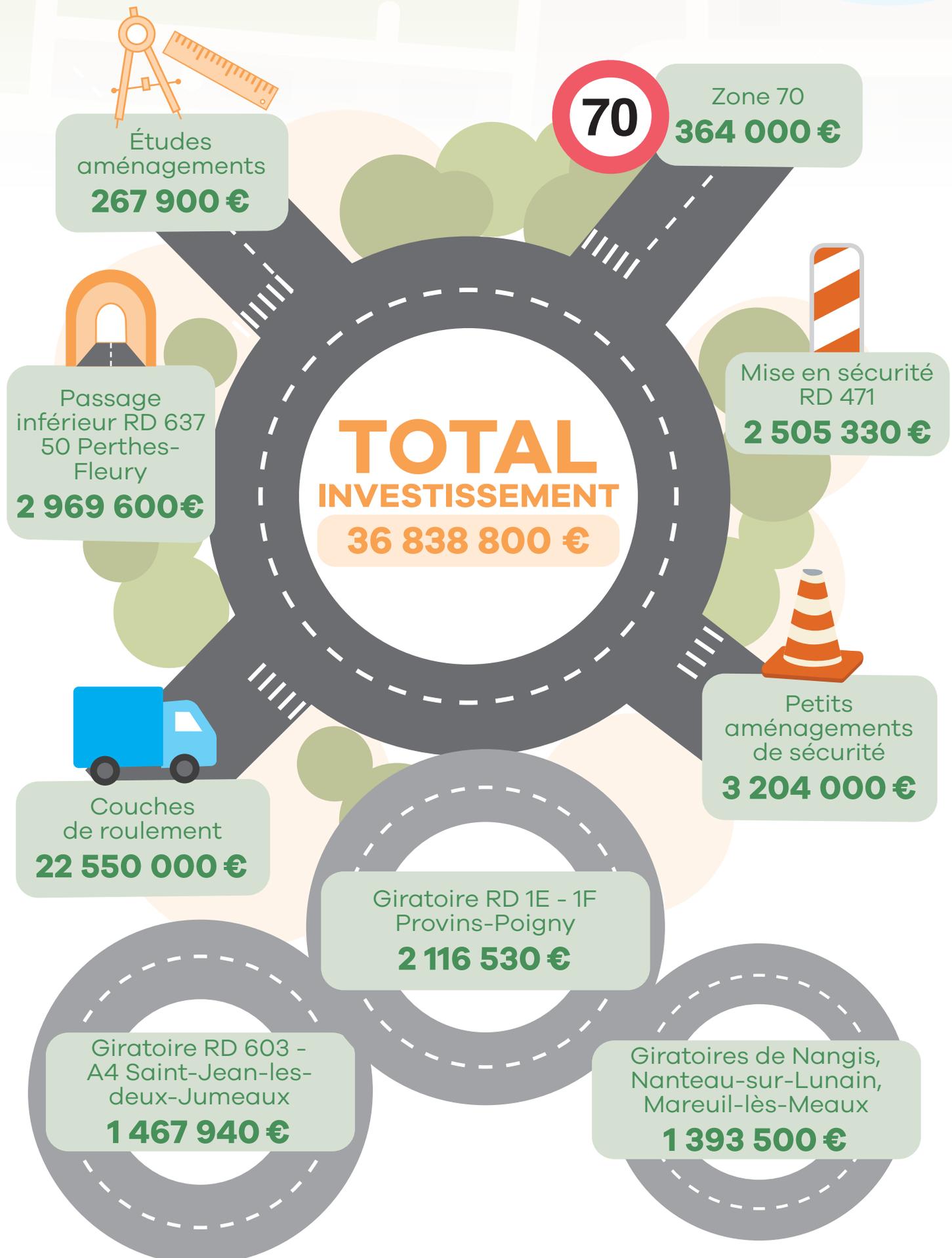
Les actions du Conseil départemental s'articulent autour de deux objectifs

- Chaque année, distribution dans les collèges de plus de 20 000 livrets de préparation à l'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR) aux élèves des classes de 5^e et plus de 19 000 livrets « top vélo » aux élèves des classes de 6^e dans le cadre du SRAV (savoir rouler à vélo).
- Partenariat avec l'association prévention routière dans l'objectif de sensibiliser annuellement plus de 14 000 collégiens seine-et-marnais à la sécurité routière et à la conduite d'un deux-roues motorisé.

Le Conseil départemental complète sa politique de sensibilisation avec des actions destinées au grand public lors de grandes manifestations départementales. Le service sécurité routière propose des ateliers sur des stands dont les activités regroupent les thématiques à enjeux, telles que l'alcool et/ ou de produits stupéfiants, la vitesse ou encore la somnolence au volant.



III. Principales opérations de sécurisation du réseau routier départemental en 2023





Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

